



**DEMANDE DE RESERVATION PARTICULIERS  
LOCATION DE LA SALLE DU STADE - SANS VAISSELLE**

*88 Chemin des Ouillons - Reyssouze*

NOM DU DEMANDEUR : .....

ADRESSE : .....

RESIDENT A REYSSOUZE :  Oui  Non

N° DE TELEPHONE : Fixe : ..... Portable : .....

ADRESSE MAIL : .....

OBJET DE LA MANIFESTATION : .....

DATE DE LA MANIFESTATION : ..... HEURE : .....

DUREE DE LA MANIFESTATION : .....

NOMBRE DE PARTICIPANTS : .....

DESIGNATION	DUREE	MONTANT
Location de la salle par un habitant de Reyssouze	1 jour	100,00 €
	2 jours	160,00 €
	3 jours	220,00 €
Location de la salle par une personne extérieure à Reyssouze	1 jour	180,00 €
	2 jours	290,00 €
	3 jours	400,00 €
Redevance pour utilisation des équipements publics ( <i>par jour de location</i> )	Hiver (1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars)	30,00 €
	Été (1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)	10,00 €
Enterrement civil et/ou collation lors d'obsèques - Défunt(e) domicilié(e) sur la commune	Jour des obsèques	Gratuit

Dans le cas d'un avis favorable de la Collectivité, vous munir des pièces suivantes pour établir la convention :

- Caution de 300,00 € (dégradation), de 160,00 € (désistement) et de 80,00 € (propreté) à l'ordre du Trésor Public
- Attestation d'assurance en responsabilité civile au jour de l'entrée et la sortie des lieux.

**En cas de désistement moins d'un mois et demi avant la date de la manifestation, la caution de 160,00 € sera encaissée.**

**La convention doit être complétée et signée au plus tard un mois et demi avant la date de la réservation.**

Fait à : ..... Le.....

SIGNATURE

.....

AVIS DE LA COLLECTIVITE

AVIS FAVORABLE le .....

AVIS DEFAVORABLE le .....